



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DECLARATION DES SOCIETES IMMOBILIERES NON
SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES**

Formulaire obligatoire
Article 46 C de l'annexe III au
Code général des impôts

**DÉCLARATION RELATIVE
À L'ANNÉE**

2010

posé le 27/04/11

N° 2072-S

Jours et heures de réception du service

Adresse du service où il convient de renvoyer un exemplaire pré-identifié de la présente déclaration

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES 16E AUTEUIL
12 RUE GEORGE SAND
75796 PARIS

Identification du destinataire

SCI MICHEL THOMAS
67 BD EXELMANS
75016 PARIS

Adresse du déclarant si elle est différente du destinataire

SIE	N° de dossier	Clé	Régime	Code, service
7570301	323973	83	ET	651
N° SIRET		37879899500031		

Rayer les indications ne correspondant plus à la situation exacte de la société (dénomination – activité – adresse – n° SIRET ...) et signaler les changements intervenus ci-contre

Si vous détenez un immeuble spécial (immeuble situé en secteur sauvegardé ou assimilé, ou immeuble classé monuments historiques ou assimilé), un immeuble en nue-propriété, un immeuble pour lequel une option pour la déduction au titre de l'amortissement a été exercée (« Périssol », « Besson neuf », « Robien classique », « Robien classique ZRR », « Robien recentré », ou « Robien ZRR recentré »), ou si l'un des associés est une personne morale ou un professionnel BIC ou BA relevant d'un régime réel d'imposition, vous devez remplir une déclaration n°2072-C disponible sur le site www.impots.gouv.fr

Dès cette année, vous pouvez également télé-déclarer ce formulaire. Pour plus d'informations sur la télé-déclaration, vous pouvez consulter le portail fiscal www.impots.gouv.fr, rubrique « professionnels ».

Cette déclaration est à adresser en un exemplaire au service des impôts des entreprises du lieu du principal établissement de la société – soit le lieu de direction effective de la société – ou, le cas échéant à la Direction des grandes entreprises au plus tard le deuxième jour ouvré qui suit le 1^{er} mai, soit le 3 mai 2011.

Nombre d'annexes :
 2072-S-AN 1 : 2072-S-AN 2 : 2072-AN 3 : 2072-AN 4 : 2072-AN 5 : 2072-AN 6 :

Résultat net à répartir entre les associés			
Revenus bruts (sommes des lignes : 5+20-21+22 – 2072-SAN1)	607 437	Paiement sur travaux (total des lignes 9+10 – 2072-S-AN1)	2 568
Frais et charges autres qu'intérêts d'emprunts (total des lignes 16-2072-S-AN1)	82 567	Intérêts d'emprunts (total des lignes 18- 2072-S-AN1)	
Revenu net (+) ou déficit net (-) (total des lignes 23 – 2072-SAN1)			524 870

Cotisation sur la valeur ajoutée :
 Pour les entreprises mono établissements et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (Chantiers, Missions, ...), en cochant cette case vous êtes dispensé de déposer un 1330-CVAE.

Valeur ajoutée de référence :

Chiffre d'affaires de référence :

Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires, se reporter à la notice de la 1330-CVAE

Date et signature : Téléphone : _____ Courrier électronique : _____

La charte du contribuable : des relations entre le contribuable et l'administration fiscale basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

SAGE Experts-comptables janvier 2011 : Etat préparatoire. NE PAS L'VOYER.

I - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRODUITS PERÇUS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AUTRE QUE LES REVENUS DES IMMEUBLES

AR1	Montant global des produits financiers réalisés par la société immobilière en €	
AR2	Montant global des produits exceptionnels (plus-values de cession) ⁽¹⁾ réalisés par la société immobilière en €	

II – LISTE DES IMMEUBLES DÉTENUS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

	Adresse au 1 ^{er} janvier de l'année		
I-1	220 BD DE LA VILLETTE	75019	PARIS
I-2			
I-3			
I-4			
I-5			
I-6			

● Si la société détient plus de 6 immeubles, vous trouverez un état complémentaire dénommé « 2072-AN 3 – Liste Immeubles » sur le site www.impots.gouv.fr, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la Direction des Grandes Entreprises le cas échéant.

III - IDENTIFICATION DES TIERS AUTRES QUE DES ASSOCIÉS BÉNÉFICIAIRE GRATUITEMENT DE LA JOUISSANCE DE TOUT OU PARTIE D'UN IMMEUBLE DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ

	Identité du tiers bénéficiaire	SIRET (si personne morale)	Adresse au 1 ^{er} janvier de l'année	Immeubles attribués en jouissance Immeuble n°I-
T1				
T2				
T3				
T4				
T5				
T6				

● Si vous avez plus de 6 tiers bénéficiant gratuitement de la jouissance de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société, vous trouverez un état complémentaire dénommé « 2072-AN 4 – Tiers jouissance gratuite » sur le site www.impots.gouv.fr, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la Direction des Grandes Entreprises le cas échéant.

⁽¹⁾ Les plus-values de cession sont les plus-values réalisées par la société immobilière lors de la vente d'un bien mobilier ou immobilier détenu par la société elle-même.

IV – IDENTIFICATION DES ASSOCIÉS AU 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE

ASSOCIÉS PARTICULIERS OU PROFESSIONNELS BNC

		Associé n°1 A1	Associé n°2 A2	Associé n°3 A3	Associé n°4 A4	Associé n°5 A5	Associé n°6 A6
D1	Nom	THOMAS	THOMAS	THOMAS	BLONDEL		
D2	Nom marital				THOMAS		
D3	N° de SIRET si BNC						
D4	Prénom	ERIC	DIDIER	THIBAUT	ANNE MARIE		
D5	Date de naissance	26/10/1954	16/12/1956	06/02/1958	09/11/1926		
D6	Lieu de naissance	ISSY LES MOULINEAUX	ISSY LES MOULINEAUX	ISSY LES MOULINEAUX	PARIS		
D7	Adresse	PLACE ROYALS RESID GRAND MELE LOUVRE 78000 VERSAILLES	78000 VERSAILLES	9 impasse LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN	SERIGBAKELMANS 75016 PARIS		
D8	Nombre de parts détenues dans la société immobilière	37575	37575	37575	37275		
D9	Pourcentage de détention	25,05	25,05	25,05	24,85		
D10	Montant nominal des parts détenues						
D11	Acquisition de parts au cours de l'année	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D12	Cession de parts au cours de l'année	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D13	Nombre de parts cédées						
D14	Nombre de parts acquises						
D15	Jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

● Si vous avez plus de 6 associés particuliers ou professionnels BNC, vous trouverez un état complémentaire dénommé « 2072-AN 5 – Associés Particulier ou Professionnels BNC » sur le site www.impots.gouv.fr, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la Direction des Grandes Entreprises le cas échéant.

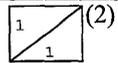
V - IDENTIFICATION DES NOUVEAUX ASSOCIÉS
CESSION DE PARTS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

		CESSION 1 C1	CESSION 2 C2	CESSION 3 C3	CESSION 4 C4	CESSION 5 C5	CESSION 6 C6
L1	Nom du cédant						
L2	Prénom du cédant						
L3	Date de naissance du cédant						
L4	Lieu de naissance du cédant						
L5	Adresse du cédant						
L6	Identité du cessionnaire						
L7	N° SIRET si société						
L8	Adresse du cessionnaire						
L9	Dates des cessions de parts de la société immobilière						
L10	Nombre de parts cédées						
L11	Jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	<input type="checkbox"/>					

● Si vous avez plus de 6 cessions différentes de parts, vous trouverez un état complémentaire dénommé « 2072-AN 6 – Cession de parts de la société immobilière » sur le site www.impots.gouv.fr, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la Direction des Grandes Entreprises le cas échéant.

**VI – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ AYANT L'OBLIGATION DE SOUSCRIRE LA DÉCLARATION
N°2072-S**

SOC1	Dénomination de la société	
SOC2	Adresse de la société	
SOC3	Adresse du siège social au 1 ^{er} janvier de l'année en cours	
SOC4	Adresse du siège social en cas de changement au cours de l'année	
SOC5	Nom du gérant	
SOC6	Adresse du gérant	
SOC7	N° de téléphone du gérant	
SOC8	Nom du comptable	
SOC9	Adresse du comptable	
SOC10	N° de téléphone du comptable	
SOC11	Nom du conseil	
SOC12	Adresse du conseil	
SOC13	N° de téléphone du conseil	
SOC14	Nom de l'administrateur de biens	
SOC15	Adresse de l'administrateur de biens	
SOC16	N° de téléphone de l'administrateur de biens	
SOC17	Nombre d'associés	
SOC18	Nombre total de parts dans la société	
	Montant nominal des parts	



Immeuble n°1... :

Adresse de l'immeuble, des immeubles ou du groupe d'immeubles	220 BD DE LA VILLETTE 75019 PARIS									
Déduction spécifique demandée au titre de cet immeuble	Mobilité professionnelle	<input type="checkbox"/>	Besson ancien	<input type="checkbox"/>	Scellier ZRR	<input type="checkbox"/>	Scellier « intermédiaire »	<input type="checkbox"/>	Conventionnement ANAH (Borloo ancien) secteur intermédiaire	<input type="checkbox"/>
	10%		26%		26%		30%		30%	
	Carrières et gisements minéraux productifs de revenus	<input type="checkbox"/>	Conventionnement ANAH (Borloo ancien) secteur social ou très social	<input type="checkbox"/>	Conventionnement ANAH (Borloo ancien) secteur social ou très social (baux conclus à compter du 28 mars 2009)	<input type="checkbox"/>			Conventionnement ANAH (Borloo ancien) locations déléguées secteur social ou très social (baux conclus à compter du 28 mars 2009)	<input type="checkbox"/>
	40%		45%		60%				70%	
Nature de l'immeuble	Urbain	<input checked="" type="checkbox"/>	Rural	<input type="checkbox"/>	Immeuble de rapport	<input type="checkbox"/>	Bâti	<input type="checkbox"/>	Non bâti	<input type="checkbox"/>
	Appartement	<input type="checkbox"/>	Maison	<input type="checkbox"/>	Parking	<input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/> (précisez).....			

RECETTES		Montant en €
1	Montant brut des fermages ou des loyers encaissés ❶	586 881
2	Dépenses par nature déductibles incombant normalement à la société immobilière et mises par convention à la charge des locataires ❷	20 556
3	Recettes brutes diverses. Subventions ANAH, indemnités d'assurance ❸	
4	Recettes qu'aurait pu produire la location des propriétés qui ne sont pas affectés à l'habitation dont la société se réserve la jouissance ou qu'elle met gratuitement à la disposition des associés ou des tiers.	
5	TOTAL DES RECETTES (lignes 1 + 2 + 3 + 4)	607 437
DÉDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES		
6	Frais d'administration et de gestion ❹	39 090
7	Autres frais de gestion non déductibles pour leur montant réel (montant forfaitaire fixé à 20€ par local) ❺	60
8	Primes d'assurance ❻	10 171
9	Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration ❼	2 568
10	Dépenses spécifiques relatives aux propriétés rurales ❽	
11	Charges récupérables non récupérées au départ du locataire ❾	
12	Indemnités d'éviction, frais de relogement	
13	Impositions (y compris la CRL payée au titre de l'année considérée) ❿	22 333
14	Provisions pour charges de copropriété payées au titre de l'année considérée ⓫	8 345
15	Régularisation des provisions pour charges de copropriété déduites au titre de l'année antérieure par les copropriétaires bailleurs ⓬	
16	TOTAL DES DÉDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES (lignes 6+7+8+9+10+11+12+13+14-15)	82 567
17	Montant de la déduction spécifique (sauf mobilité professionnelle) ⓭	
18	Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition, la reconstruction, l'agrandissement, la réparation, l'amélioration ou la conservation des immeubles ⓮	
19	REVENU (+) OU DÉFICIT (-) DE L'IMMEUBLE (lignes 5-16-17-18)	524 870
20	Réintégration du supplément de déduction ⓯	
21	Rémunérations et avantages en nature attribués aux associés ⓰	
22	Revenus ou déficits relatifs aux parts détenues dans d'autres sociétés immobilières non passibles de l'impôt sur les sociétés	
23	REVENU (+) OU DÉFICIT (-) À RÉPARTIR ENTRE LES ASSOCIÉS (lignes 19+20-21+22)	524 870

● Vous devez remplir un état complémentaire par immeuble. Si vous avez plus de 2 immeubles, vous trouverez un état complémentaire dénommé « 2072-S-AN 1 – Immeuble » sur le site www.impots.gouv.fr, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la Direction des Grandes Entreprises le cas échéant.

(2) S'il est nécessaire d'utiliser des annexes supplémentaires, il convient de numéroter chacune d'entre elles en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total d'annexes souscrites en bas à droite de cette même case.

Identification des locataires de l'immeuble n°I-1 :

concerne les immeubles au titre desquels sont pratiqués une déduction spécifique.

Noms et prénoms des locataires au 1^{er} janvier de l'année :

	NOM	Prénom	Localisation dans l'immeuble
LOC1			
LOC2			
LOC3			
LOC4			
LOC5			
LOC6			
LOC7			
LOC8			
LOC9			
LOC10			
LOC11			
LOC12			
LOC13			
LOC14			

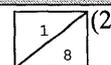
Noms et prénoms des locataires après le 1^{er} janvier de l'année en cas de changement au cours de l'année :

	NOM	Prénom	Localisation dans l'immeuble
NLOC1			
NLOC2			
NLOC3			
NLOC4			
NLOC5			
NLOC6			
NLOC7			
NLOC8			
NLOC9			
NLOC10			
NLOC11			
NLOC12			
NLOC13			
NLOC14			

● Vous devez remplir un état complémentaire par immeuble. Si vous avez plus de 14 locataires au 1^{er} janvier de l'année ou plus de 14 nouveaux locataires après le 1^{er} janvier de l'année, vous trouverez un état complémentaire dénommé « 2072-S-AN 1 – Immeuble » sur le site www.impots.gouv.fr, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la DGE le cas échéant.

SAGE Experts-comptables janvier 2011 : Etat préparatoire. NE PAS OYER.

ASSOCIE n°1



D1	Nom	THOMAS			
D2	Nom marital				
D3	N° SIRET si BNC				
D4	Prénom	ERIC			
D5	Date de naissance	26/10/1954			
D6	Lieu de naissance	ISSY LES MOULINEAUX			
	Adresse au 1 ^{er} janvier de l'année	PLACE ROYALE RESID GRAND SIECLE 78000 VERSAILLES			
D7	Adresse au 31 décembre de l'année	PLACE ROYALE RESID GRAND SIECLE 78000 VERSAILLES			
	Nom de la société immobilière	SCI MICHEL THOMAS			
	N° de SIRET de la société immobilière	37879899500031			
	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 1 ^{er} janvier de l'année	37575			
D8	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 31 décembre de l'année	37575			
D9	Pourcentage de détention au 31 décembre de l'année	25,05			
D10	Montant nominal des parts au 31 décembre de l'année				
D11	Acquisition de parts de la société immobilière au cours de l'année	<input type="checkbox"/>			
D12	Cession de parts de la société immobilière au cours de l'année	<input type="checkbox"/>			
D15	Jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	<input type="checkbox"/>			
	Identification de l'immeuble en jouissance gratuite : Immeuble	n°I-1	n°I-2	n°I-3	n°I-4
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

IMPOSITION DE CES REVENUS DANS LA CATÉGORIE DES REVENUS FONCIERS

		I-1	I-2	I-3	I-4	TOTAL GENERAL ⁴
A	Quote-part des revenus bruts [(lignes 5+ 20-21+22 des imprimés 2072-S-AN 1)*quote-part détenue dans la société immobilière] <i>Montant à reporter ligne 111 de la déclaration n°2044³</i>	152 163				152 163
B	Quote-part des frais et charges déductibles [(ligne 16 des imprimés 2072-S-AN 1)*quote-part détenue dans la société immobilière] <i>Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044³</i>	20 683				20 683
C	Quote-part des intérêts d'emprunt [(ligne 18 des imprimés 2072-S-AN 1)*quote-part détenue dans la société immobilière] <i>Montant à reporter ligne 113 de la déclaration n°2044³</i>					
D	Quote-part des déductions spécifiques [(ligne 17 des imprimés 2072-S-AN 1)*quote-part détenue dans la société immobilière] <i>Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044³</i>					
E	Montant de la déduction spécifique de 10% en faveur de la mobilité professionnelle le cas échéant ⑦ <i>Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044³</i>					
F	Quote-part du revenu net ou déficit (A - B - C - D - E) <i>Montant à reporter ligne 114 de la déclaration n°2044³</i>	131 480				131 480

● Vous devez remplir un état complémentaire par associé. Si vous avez plus de deux associés personne physique ou si vous avez plus 4 immeubles, vous trouverez un état complémentaire dénommé « 2072-S-AN 2 – Particulier - BNC » sur le site www.impots.gouv.fr, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la DGE le cas échéant.

² S'il est nécessaire d'utiliser des annexes supplémentaires, il convient de numéroter chacune d'entre elles en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total d'annexes souscrites en bas à droite de cette même case.

³ Si la société immobilière a opté pour une déduction spécifique au titre du « Scellier ZRR » et/ou du « Scellier « intermédiaire » », le report doit se faire sur la déclaration n°2044-SPE et non n°2044.

⁴ Si vous avez plusieurs annexes pour un même associé, ne portez le total général qu'à la dernière annexe.

D1	Nom	THOMAS			
D2	Nom marital				
D3	N° SIRET si BNC				
D4	Prénom	DIDIER			
D5	Date de naissance	16/12/1956			
D6	Lieu de naissance	ISSY LES MOULINEAUX			
	Adresse au 1 ^{er} janvier de l'année	33 AV DU LOUVRE 78000 VERSAILLES			
D7	Adresse au 31 décembre de l'année	33 AV DU LOUVRE 78000 VERSAILLES			
	Nom de la société immobilière	SCI MICHEL THOMAS			
	N° de SIRET de la société immobilière	37879899500031			
	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 1 ^{er} janvier de l'année	37575			
D8	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 31 décembre de l'année	37575			
D9	Pourcentage de détention au 31 décembre de l'année	25,05			
D10	Montant nominal des parts au 31 décembre de l'année				
D11	Acquisition de parts de la société immobilière au cours de l'année	<input type="checkbox"/>			
D12	Cession de parts de la société immobilière au cours de l'année	<input type="checkbox"/>			
D15	Jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	<input type="checkbox"/>			
	Identification de l'immeuble en jouissance gratuite : Immeuble	n°I-1	n°I-2	n°I-3	n°I-4
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

IMPOSITION DE CES REVENUS DANS LA CATÉGORIE DES REVENUS FONCIERS

		I-1	I-2	I-3	I-4	TOTAL GENERAL ⁴
A	Quote-part des revenus bruts [(lignes 5+ 20-21+22 des imprimés 2072-S-AN 1)*quote-part détenue dans la société immobilière] <i>Montant à reporter ligne 111 de la déclaration n°2044³</i>	152 163				152 163
B	Quote-part des frais et charges déductibles [(ligne 16 des imprimés 2072-S-AN 1)*quote-part détenue dans la société immobilière] <i>Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044³</i>	20 683				20 683
C	Quote-part des intérêts d'emprunt [(ligne 18 des imprimés 2072-S-AN 1)*quote-part détenue dans la société immobilière] <i>Montant à reporter ligne 113 de la déclaration n°2044³</i>					
D	Quote-part des déductions spécifiques [(ligne 17 des imprimés 2072-S-AN 1)*quote-part détenue dans la société immobilière] <i>Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044³</i>					
E	Montant de la déduction spécifique de 10% en faveur de la mobilité professionnelle le cas échéant $\text{\textcircled{V}}$ <i>Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044³</i>					
F	Quote-part du revenu net ou déficit (A - B - C - D - E) <i>Montant à reporter ligne 114 de la déclaration n°2044³</i>	131 480				131 480

● Vous devez remplir un état complémentaire par associé. Si vous avez plus de deux associés personne physique ou si vous avez plus de 4 immeubles, vous trouverez un état complémentaire dénommé « 2072-S-AN 2 - Particulier - BNC » sur le site www.impots.gouv.fr, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la DGE le cas échéant.

² S'il est nécessaire d'utiliser des annexes supplémentaires, il convient de numéroter chacune d'entre elles en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total d'annexes souscrites en bas à droite de cette même case.

³ Si la société immobilière a opté pour une déduction spécifique au titre du « Scellier ZRR » et/ou du « Scellier « intermédiaire » », le report doit se faire sur la déclaration n°2044-SPE et non n°2044.

⁴ Si vous avez plusieurs annexes pour un même associé, ne portez le total général qu'à la dernière annexe.

ASSOCIE n°..3.

3	(1)
8	

D1	Nom	THOMAS			
D2	Nom marital				
D3	N° SIRET si BNC				
D4	Prénom	THIBAULT			
D5	Date de naissance	06/02/1958			
D6	Lieu de naissance	ISSY LES MOULINEAUX+			
	Adresse au 1 ^{er} janvier de l'année	9 impasse LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN			
D7	Adresse au 31 décembre de l'année	9 impasse LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN			
	Nom de la société immobilière	SCI MICHEL THOMAS			
	N° de SIRET de la société immobilière	37879899500031			
	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 1 ^{er} janvier de l'année	37575			
D8	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 31 décembre de l'année	37575			
D9	Pourcentage de détention au 31 décembre de l'année	25,05			
D10	Montant nominal des parts au 31 décembre de l'année				
D11	Acquisition de parts de la société immobilière au cours de l'année	<input type="checkbox"/>			
D12	Cession de parts de la société immobilière au cours de l'année	<input type="checkbox"/>			
D15	Jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	<input type="checkbox"/>			
	Identification de l'immeuble en jouissance gratuite : Immeuble	n°I- 1 <input type="checkbox"/>	n°I- 2 <input type="checkbox"/>	n°I- 3 <input type="checkbox"/>	n°I- 4 <input type="checkbox"/>

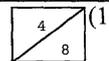
IMPOSITION DE CES REVENUS DANS LA CATÉGORIE DES REVENUS FONCIERS

		I-1	I-2	I-3	I-4	TOTAL GENERAL ³
A	Quote-part des revenus bruts [(lignes 5+ 20-21+22 des imprimés 2072-S-AN 1(-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] Montant à reporter ligne 111 de la déclaration n°2044 ²	152 163				152 163
B	Quote-part des frais et charges déductibles [(ligne 16 des imprimés 2072-S-AN 1(-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044 ²	20 683				20 683
C	Quote-part des intérêts d'emprunt [(ligne 18 des imprimés 2072-S-AN 1(-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] Montant à reporter ligne 113 de la déclaration n°2044 ²					
D	Quote-part des déductions spécifiques [(ligne 17 des imprimés 2072-S-AN 1(-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044 ²					
E	Montant de la déduction spécifique de 10% en faveur de la mobilité professionnelle le cas échéant ① Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044 ²					
F	Quote-part du revenu net ou déficit (A - B - C - D - E) Montant à reporter ligne 114 de la déclaration n°2044 ²	131 480				131 480

¹ S'il est nécessaire d'utiliser des annexes supplémentaires, il convient de numéroter chacune d'entre elles en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total d'annexes souscrites en bas à droite de cette même case.

² Si la société immobilière a opté pour des déductions spécifiques au titre de « Scellier ZRR » et/ou de « Scellier « intermédiaire » », le report doit se faire sur la déclaration n°2044-SPE et non n°2044

³ Si vous avez plusieurs annexes pour un même associé, ne portez le total général qu'à la dernière annexe.



D1	Nom	BLONDEL			
D2	Nom marital	THOMAS			
D3	N° SIRET si BNC				
D4	Prénom	ANNE MARIE			
D5	Date de naissance	09/11/1926			
D6	Lieu de naissance	PARIS			
	Adresse au 1 ^{er} janvier de l'année	67 BD EXELMANS 75016 PARIS			
D7	Adresse au 31 décembre de l'année	67 BD EXELMANS 75016 PARIS			
	Nom de la société immobilière	SCI MICHEL THOMAS			
	N° de SIRET de la société immobilière	37879899500031			
	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 1 ^{er} janvier de l'année	37275			
D8	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 31 décembre de l'année	37275			
D9	Pourcentage de détention au 31 décembre de l'année	24,85			
D10	Montant nominal des parts au 31 décembre de l'année				
D11	Acquisition de parts de la société immobilière au cours de l'année	<input type="checkbox"/>			
D12	Cession de parts de la société immobilière au cours de l'année	<input type="checkbox"/>			
D15	Jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	<input type="checkbox"/>			
	Identification de l'immeuble en jouissance gratuite : Immeuble	n°I- 1 <input type="checkbox"/>	n°I- 2 <input type="checkbox"/>	n°I- 3 <input type="checkbox"/>	n°I- 4 <input type="checkbox"/>

IMPOSITION DE CES REVENUS DANS LA CATÉGORIE DES REVENUS FONCIERS

		I-1	I-2	I-3	I-4	TOTAL GENERAL ³
A	Quote-part des revenus bruts [(lignes 5+ 20-21+22 des imprimés 2072-S-AN 1(-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] <i>Montant à reporter ligne 111 de la déclaration n°2044²</i>	150 948				150 948
B	Quote-part des frais et charges déductibles [(ligne 16 des imprimés 2072-S-AN 1(-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] <i>Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044²</i>	20 518				20 518
C	Quote-part des intérêts d'emprunt [(ligne 18 des imprimés 2072-S-AN 1(-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] <i>Montant à reporter ligne 113 de la déclaration n°2044²</i>					
D	Quote-part des déductions spécifiques [(ligne 17 des imprimés 2072-S-AN 1(-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] <i>Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044²</i>					
E	Montant de la déduction spécifique de 10% en faveur de la mobilité professionnelle le cas échéant ① <i>Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044²</i>					
F	Quote-part du revenu net ou déficit (A - B - C - D - E) <i>Montant à reporter ligne 114 de la déclaration n°2044²</i>	130 430				130 430

¹ S'il est nécessaire d'utiliser des annexes supplémentaires, il convient de numérotter chacune d'entre elles en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total d'annexes souscrites en bas à droite de cette même case.

² Si la société immobilière a opté pour des déductions spécifiques au titre de « Scellier ZRR » et/ou du « Scellier « intermédiaire » », le report doit se faire sur la déclaration n°2044-SPE et non n°2044

³ Si vous avez plusieurs annexes pour un même associé, ne portez le total général qu'à la dernière annexe.

SAGE Experts-comptables janvier 2011 : Etat préparatoire. NE PAS COYER.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

IMMEUBLES NUS À USAGE AUTRE QU'HABITATION

Éléments de calcul à fournir avec la déclaration N°1330-CVAE

NEANT

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE :		SCI MICHEL THOMAS															
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT :		67 BD EXELMANS															
		75016	PARIS														
NOM ET ADRESSE PERSONNELLE DE L'EXPLOITANT :																	
<table border="1" style="margin: auto;"> <tr> <td>3</td><td>7</td><td>8</td><td>7</td><td>9</td><td>8</td><td>9</td><td>9</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>3</td><td>1</td> </tr> </table>				3	7	8	7	9	8	9	9	5	0	0	0	3	1
3	7	8	7	9	8	9	9	5	0	0	0	3	1				
N° d'identification de l'établissement (SIRET)																	
Exercice ouvert le :	01/01/2010	et clos le :	31/12/2010														
I - RECETTES																	
Montant brut des fermages ou des loyers encaissés	L01		567 479														
Dépenses par nature déductibles de l'impôt sur le revenu incombant normalement à la société, la collectivité ou l'organisme sans but lucratif mises par convention à la charge des locataires	L02		20 556														
Recettes brutes diverses (subventions ANAH, indemnités d'assurances....)	L03																
TOTAL A	T01		588 035														
II - DÉDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES																	
Frais d'administration et de gestion et autres frais de gestion	L04		34 776														
Primes d'assurances	L05		10 171														
Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration	L06		2 568														
Dépenses relatives aux travaux de restauration et de gros entretien	L07																
Dépenses de grosses réparations du nu-propriétaire	L08																
Dépenses spécifiques aux monuments historiques	L09																
Charges récupérables non récupérées au départ du locataire	L13																
Indemnités d'éviction, frais de relogement	L10																
Déductions spécifiques du revenu brut (diminuées des éventuelles réintégrations)	L14																
Montant de la déduction au titre de l'amortissement	L11																
Provisions pour charges de copropriété payées par les copropriétaires bailleurs et régularisations éventuelles de provisions antérieures	L12		8 345														
TOTAL B	T02		55 860														
III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE																	
Calcul de la Valeur Ajoutée	T03		532 175														
TOTAL A - B																	